

# MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD

**LE 4 JUIN 2013**

Séance régulière du conseil de la Municipalité du Village de Hemmingford tenue le 4<sup>e</sup> jour de juin 2013 dans la salle du conseil à l'édifice municipal au 505 Frontière à 20h00, et à laquelle est présent son honneur le Maire Drew Somerville et les conseillers suivants: Normand Lussier, Mario Dame, Dale Langille, Michael Houle et Lucie Bourdon sous la présidence du Maire. Mme Diane Lawrence, directrice générale et secrétaire-trésorière est présente.

Monsieur le conseiller Howard Silverman est absent.

## OUVERTURE DE LA SÉANCE :

À 20H00, Monsieur le maire ouvre la séance et il invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

2013-06-118

## ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Normand Lussier, appuyé par monsieur le conseiller Mario Dame et **résolu unanimement par les conseillers**

D'accepter l'ordre du jour tel que suit :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation procès-verbaux - 7 mai 2013- séance régulière.
3. Délégation
4. Suivi sur les procès verbaux
5. Rapport de l'inspecteur en bâtiment - Permis
6. Rapport par l'inspecteur municipal, directeur des travaux publics :- Liste des travaux
7. Rapport de l'opérateur eau potable/eau usées :
  - a) Eau Potable : Rapport sur la consommation de l'eau
  - b) Eaux usées :
    - Rapport
    - Bassin 3 – installation d'un coude 90° pour hausse du niveau d'évacuation.
  - c) Autres.
8. Quote-part/ Transport avec le Regroupement des Personnes Handicapées Région du Haut-Richelieu
9. Correspondance :
10. Questions diverses :
11. Présentation des comptes payables
12. Rapport financier au 30 mai 2013
13. Rapport des indicateurs de gestions
14. Période de questions
15. Clôture de la séance.

2013-06-119

## APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 mai 2013, séance régulière

Il est proposé par monsieur le conseiller Normand Lussier, appuyé par monsieur le conseiller Dale Langille et **résolu unanimement par les conseillers**

**Que** le procès-verbal du 7 mai 2013 ainsi que les listes des chèques émis durant le mois de mai 2013 au montant de 58,343.45\$ et pour les salaires au montant de 10,204.56\$ soit acceptée telle que présentée.

## **DÉLÉGATION**

Aucune personne présente.

## **RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT**

*Permis de construction pour le mois de mai 2013*

Nombre de permis émis:	...11.....	
Valeur des travaux	37,700 \$	Stéphane Gingras

## **RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL**

*Monsieur Yves Gauthier dépose son rapport par une liste détaillée des travaux accomplis durant le mois de mai 2013.*

## **RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'EAU POTABLE**

**Consommation de l'eau potable** : 71095 gallons par jour durant le mois de MAI.

Un rapport détaillé des lectures faites à la station de pompage de l'eau potable sont remis à chaque membre du conseil à titre informatif.

## **RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES**

Un rapport sur les informations journalières du poste de pompage principal à l'assainissement des eaux usées est fourni à chaque membre du conseil.

**2013-06-120**

**BASSIN # 3 – EAU USÉE- INSTALLATION D'UN COUDE DE 90 DEGRÉ**

**Prenant en considération que** des travaux de correction sont recommandés depuis deux ans au bassin no 3 afin de hausser le niveau d'évacuation pour permettre une prolongation de l'accumulation de boues car il est trop bas;

**Prenant en considération que** la compagnie Divex Marine Inc. devra passer deux fois afin de :

1<sup>e</sup> visite : faire la décontamination et l'inspection ainsi que la prise de mesure de la conduite d'évacuation ( 4 plongeurs) pour s'assurer que les installations ont bien été effectuées selon les plans et devis;

2<sup>e</sup> visite : faire la décontamination et les installations requises tel que recommandé;

**Prenant en considération que** le prix de chaque visite serait de l'ordre de 2173\$ pour un total d'environ 4346\$ + taxes;

**Prenant en considération qu'un** montant de 2500\$ avait été prévu pour l'entretien et réparation des équipements des eaux usées;

**Il est alors** proposé par monsieur le conseiller Dale Langille

Appuyé par monsieur le conseiller Mario Dame

**Et résolu unanimement par les conseillers**

**Que** le contrat soit accordé à la firme Divex Marine pour faire les travaux nécessaires à corriger cette anomalie.

**Que** cette dépense soit couverte par le surplus de l'année en cours.

**2013-06-121**

**QUOTE-PART 2013 et PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2013 DU REGROUPEMENT DES PERSONNES HANDICAPÉES**

Faisant suite d'une correspondance datée du 7 mars 2013 de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu pour le Regroupement des Personnes Handicapées Région du Haut-Richelieu Inc. nous présentant leur budget 2013 au montant de 2571\$ avec des nouveaux critères de calcul;

**Prenant en considération que** la formule utilisée pour le calcul de la quote-part sera maintenant changée pour être basée sur la population au lieu du nombre de ses usagers;

**Prenant en considération que** la quote-part de l'année 2012 a été de 1831\$ et que la nouvelle formule de calcul est utilisé par la plupart des autres services pour personnes handicapées;

**Prenant en considération que** pour l'année 2013, le tarif a été modéré afin de permettre une transition plus harmonieuse;

**Sur une proposition de** monsieur le conseiller Mario Dame,

Appuyé par monsieur le conseiller Normand Lussier

**Il est résolu unanimement par les conseillers :**

**D'adopter** leur budget 2013, tel que présenté;

**De procéder** au paiement annuel de notre quote-part au montant de 2 571 \$.

**CORRESPONDANCES**

**2013-06-122**

**ÉCLAIRAGE DEVANT LA PETITE CASERNE**

**Compte tenu que** la lumière qui était installé devant la petite caserne de pompiers au 574A Champlain a été enlevée selon la recommandation du représentant d'assurance;

**Pour ce motif**, il est proposé par monsieur le conseiller Normand Lussier, appuyé par madame la conseillère Lucie Bourdon et **résolu unanimement par les conseillers**

**Que** l'installation d'une nouvelle lumière soit prévue et que des prix soient demandés pour ce projet.

**2013-06-123**

**SOUTIEN FINANCIER – FOIRE DE HAVELOCK**

Mme Tamara Stevenson, secrétaire-trésorière pour le comité d'administration de la Foire de Havelock dépose une demande de soutien financier afin de pouvoir continuer d'offrir la tradition de la Foire de Havelock pour les activités qui auront lieu le samedi 14 septembre 2013 ;

**IL EST ALORS** proposé par monsieur Michael Houle, appuyé par monsieur Normand Lussier **et résolu unanimement par les conseillers :**

**QU'un** montant de 100\$ leur soit accordé comme soutien financier.

**2013-06-124**

**DON POUR LA FÊTE DU CANADA/ Célébrons Canada 2013**

**ATTENDU QUE** le comité du Centre récréatif Hemmingford organisera tel que l'an dernier une journée d'activités pour la fête du Canada ainsi que les feux d'artifice;

**ATTENDU QUE** cette activité est couverte par la police d'assurance de la municipalité;

**ATTENDU QUE** pour cette activité, le comité responsable de la Fête du Canada demande un appui financier pour couvrir les coûts des feux d'artifice qui s'élèvent à plus de 4000\$.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Michael Houle, appuyé par monsieur Normand Lussier **et résolu unanimement par les conseillers :**

**D'accorder** un montant de 400\$ pour rencontrer les coûts reliés à ces activités.

## QUESTIONS DIVERSES

2013-06-125

**Pacte Rural- aménagement d'un terrain de soccer/partenariat avec le comité de loisir.**

**Prenant en considération que** le club de soccer demande depuis maintes années d'avoir un terrain éclairé ayant une grandeur légale pour la joute de soccer et ceci sur le terrain de loisir municipal.

**Prenant en considération qu'une** solution a été présentée, en transformant une partie du terrain de baseball en terrain de soccer;

**Prenant en considération que** cet aménagement permettrait la joute des deux activités sportives;

**Prenant en considération que** pour aménager ce terrain, il sera nécessaire de déplacer plusieurs poteaux et lumières;

**Prenant en considération que** pour la sécurité de tous, une partie de la clôture Frost devra être déplacé ainsi que le rajout de plusieurs autres sections de clôture;

**Prenant en considération que** l'achat de certains accessoires sera à prévoir également pour ce projet;

**Pour ces motifs, il est résolu unanimement :**

**Que** ce projet soit présenté comme demande de subvention au programme pacte rural au montant de 9,633.00\$

**Que** la dépense prévue pour ce projet pourrait être au montant de 20,000\$.

2013-06-126

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE LORS DE L'ÉVÈNEMENT – VENTE DE GARAGE**

**Compte tenu que** lors des ventes de garage, la circulation est très dense et même très dangereuse car les gens stationnent sur les deux cotés de la rue, sur l'avenue Champlain et la rue Frontière;

**Compte tenu qu'en** tant que municipalité notre devoir est d'assurer la sécurité civile, cependant les pompiers ou l'ambulance ne peuvent pas traverser le village en un temps minime durant cet évènement;

**Compte tenu qu'il** nous a été recommandé par un représentant de la Sureté du Québec de transmettre une lettre au MTQ, en copie conforme à la SQ, demandant leur support pour une bonne circulation en expliquant la situation problématique;

**Compte tenu que** la journée du samedi est la journée la plus achalandée et problématique;

**En conséquence, il est résolu unanimement :**

**Qu'une** lettre soit adressée au Ministère des transports demandant leur support pour une bonne circulation lors de la vente de garage qui aura lieu le 21 et 22 septembre spécifiquement le 21 septembre qui est la journée la plus achalandée;

**Que** copie conforme de cette lettre soit transmise à la Sureté du Québec, à Mme Élisabeth Thompson, responsable de l'organisation de la vente de garage ainsi qu'à la municipalité du Canton de Hemmingford,

2013-06-127

**REPLACEMENT D'UNE ENSEIGNE - 504 CHAMPLAIN**

**Considérant que** Monsieur Stéphane Gingras, inspecteur municipal explique que :

- Il s'agit d'une enseigne visant à indiquer l'emplacement de la quincaillerie.
- Le type d'enseigne proposé est compatible avec les lieux, sera installé sur l'édifice tel que l'ancienne enseigne à l'exception de l'éclairage qui sera extérieure.
- Les couleurs, le texte et le lettrage proposés créent un message clair et un environnement visuel harmonieux.
- L'affichage proposé s'insère bien dans le voisinage
- La dimension respecte les normes

**Considérant que** Le comité du CCU propose d'accepter cette enseigne avec les conditions suivantes :

- ✓ La localisation doit être sur la façade de l'édifice telle que présentée.
- ✓ Le texte devrait être en français et en anglais
- ✓ L'enseigne ne sera pas éclairée de l'intérieur.

**Pour ces motifs, il est proposé par madame la conseillère Lucie Bourdon, appuyé par monsieur le conseiller Normand Lussier et résolu unanimement par les conseillers**

**Que** la demande d'installation d'une nouvelle enseigne, au dépanneur situé au 504 Champlain soit acceptée avec les conditions ci-haut mentionnées.

2013-06-128

**INSCRIPTION CONGRÈS ANNUEL de la Fédération Québécoise des municipalités.**

**CONSIDÉRANT QUE** le congrès, de la Fédération Québécoise des municipalités, a lieu en date du 27,28 et 29 septembre 2012;

**CONSIDÉRANT QUE** la résolution adoptée en août 1999 spécifie que le maire assistera tous les ans ainsi que deux conseillers par année et ceci par rotation de siège;

**CONSIDÉRANT QUE** les sièges des conseillers identifiés pour cette année sont # 3 (Dale Langille) et # 5 (Howard Silverman) pour assister au congrès;

**CONSIDÉRANT QUE** les conseillers dédiés confirment qu'ils sont disponibles pour assister à ce congrès;

**Il est alors** proposé par madame la conseillère Lucie Bourdon, appuyé par monsieur le conseiller Normand Lussier **et résolu unanimement par les conseillers :**

**QUE** Monsieur le maire, et les deux conseillers identifiés (Dale Langille et Howard Silverman) soient autorisés à assister au congrès;

**QUE** la municipalité est responsable pour le paiement des frais d'inscription ainsi que le remboursement des frais de logement pour deux ou trois nuits, des repas et les frais de déplacement de ces trois membres du conseil.

**2013-06-129**

**Théâtre dans le parc - « A Midsummer Night's Dream » par William Shakespeare – 14 juillet**

**Prenant en considération que** les représentants de Théâtre Répercussion sont intéressés à faire, encore cette année, une présentation de leur pièce de théâtre à Hemmingford au prix de 3000\$ + taxes;

**Prenant en considération que** le groupe Théâtre de Répercussion feront la vente de souvenirs, breuvage et autres et qu'ils seront bénéficiaires des profits;

**Prenant en considération que** l'entente stipule que cette présentation est gratuite pour la population et qu'en aucun cas qu'il y ait une demande de don ou autres à l'entrée;

**Prenant en considération que** le conseil de la municipalité du Canton de Hemmingford a approuvé cette dépense lors des prévisions budgétaires selon l'entente intermunicipale sur les loisirs;

**Prenant en considération que** les modifications nécessaires à leur présentation ont été effectuées l'an dernier;

**Prenant en considération que** la date retenue est le 14 juillet à 7 :30 pm;

**IL est alors** proposé par monsieur le conseiller Dale Langille, appuyé par monsieur le conseiller Normand Lussier **et résolu unanimement par les conseillers**

**Que** Drew Somerville soit mandaté à signer le contrat au nom de la municipalité du Village de Hemmingford;

**Que** le conseil municipal accepte de payer un montant de 3000\$+ taxes pour cet évènement qui aura lieu sur le terrain de jeu au centre récréatif de Hemmingford;

**Qu'un** montant de 1500\$ + taxes soit remis à la signature du contrat et que le montant de 1500\$ + taxes soit remis le 14 juillet 2013.

**2013-06-130**

**APPROBATION DES COMPTES PAYABLES**

**Il est** proposé par monsieur le conseiller Normand Lussier, appuyé par monsieur le conseiller Dale Langille **et résolu à l'unanimité par les conseillers :**

**D'accepter** de payer les comptes selon la liste remise aux membres du conseil

- pour un total dépenses de: 55,261.55 \$
- pour un total de rémunérations des employés : 9,500.00 \$
- pour un total des rémunérations des élus : 6,542.43 \$

**ATTENDU QUE** la secrétaire-trésorière confirme que la municipalité dispose des crédits suffisants pour le paiement des comptes ci-haut mentionnés.

**2013-06-131**

**Rapport financier au 31 mai 2013**

Diane Lawrence, directrice générale et secrétaire-trésorière dépose le rapport financier au 31 mai 2013. **Il est alors** résolu unanimement d'accuser réception de ce rapport financier.

**2013-06-132**

**Rapport sommaire des indicateurs de gestions de base 2012**

**Attendu que** Diane Lawrence, directrice générale et secrétaire-trésorière a transmis le rapport sommaire des indicateurs de gestions de base 2012;

**Il est alors** proposé et résolu unanimement par les conseillers :

**Que** les membres du conseil accusent réception de ce rapport des indicateurs de gestions 2012.

**Périodes de questions :**

À 20h25, Monsieur le Maire ouvre la période de questions et comme il n'y a aucun citoyen la période est fermée immédiatement.

**2013-06-133**

**SÉANCE CLORE**

À 20h26, Monsieur le conseiller Normand Lussier propose et Monsieur le conseiller Dale Langille appuie que la séance soit clore.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Drew Somerville  
Maire

\_\_\_\_\_  
Diane Lawrence, *g.m.a.*  
Directrice générale et secrétaire-trésorière



## MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD

### EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

**LE 4 JUIN 2013**

Séance régulière du conseil de la Municipalité du Village de Hemmingford tenue le 4<sup>e</sup> jour de juin 2013 dans la salle du conseil à l'édifice municipal au 505 Frontière à 20h00, et à laquelle est présent son honneur le Maire Drew Somerville et les conseillers suivants: Normand Lussier, Mario Dame, Dale Langille, Michael Houle et Lucie Bourdon sous la présidence du Maire. Mme Diane Lawrence, directrice générale et secrétaire-trésorière est présente.

Monsieur le conseiller Howard Silverman est absent.

**Résolution # 2013-06-125**

#### Pacte Rural- aménagement d'un terrain de soccer/ Partenariat avec le comité des loisirs.

**Prenant en considération que** le club de soccer demande depuis maintes années d'avoir un terrain éclairé ayant une grandeur légale pour la joute de soccer et ceci sur le terrain de loisir municipal;

**Prenant en considération qu'une** solution a été présentée, en transformant une partie du terrain de baseball en terrain de soccer;

**Prenant en considération que** cet aménagement permettrait la joute des deux activités sportives;

**Prenant en considération que** pour aménager ce terrain, il sera nécessaire de déplacer plusieurs poteaux et lumières;

**Prenant en considération que** pour la sécurité de tous, une partie de la clôture Frost devra être déplacé ainsi que le rajout de plusieurs autres sections de clôture;

**Prenant en considération que** l'achat de certains accessoires sera à prévoir également pour ce projet;

**Pour ces motifs, il est résolu unanimement :**

**Que** ce projet soit présenté comme demande de subvention au programme pacte rural au montant de 9,633.00\$

**Que** la dépense prévue pour ce projet pourrait être au montant de 20,000\$.

*Copie certifiée et conforme à nos écritures.*

*Diane Lawrence  
Directrice générale et secrétaire-trésorière*